

# AMAP BIEN MURS - Contrat BOEUF / VEAU

## 2023 - 2024

*Veillez prendre connaissance de la feuille 1 et remettre au tuteur les feuilles suivantes complétées et signées. N'oubliez pas d'en faire une copie !*

**Tuteur :**        **Violaine**        -        violainebv@gmx.fr        -        06 83 23 43 68

Le tuteur assure la relation entre l'amapien et le producteur.

Vous devez remettre ce contrat, ainsi que le tableau et les chèques au démarrage du contrat, avant la première livraison.

### Objet et durée du contrat

Le présent contrat est passé entre l'amapien et le producteur pour la fourniture de colis de viande de bœuf ou de veau.

Le producteur « **La ferme de François** » - EARL Touchet – 49800 Brain sur l'Authion - propose :

**BŒUF** - race Limousine - **colis de 8 kg au choix**

**Tradition** - 118.40 € (soit 14.80 €/kg)

Assortiment de morceaux non transformés (steaks, rôtis, bourguignon, pot au feu)

**Famille** – 127.60 € (soit 15.95€/kg)

Assortiment de morceaux (steaks, rôtis, bourguignon), sans pot-au-feu, avec saucisses et hachés

**Grillade** – 130.40 € (soit 16.30€/kg)

Assortiment de morceaux à cuisson rapide (steaks, rôtis), avec saucisses, merguez et hachés

**VEAU** - élevé sous la mère - **colis de 6 kg**

**Gourmet** - 100.80 € (soit 16.80€/kg) - Assortiment de morceaux non transformés

**C'est nouveau cette année !!!**

**Le MINI MIX - 45€ = colis** avec 2 pochettes de 2 paupiettes, 2 pochettes de 5 saucisses de bœuf, 1 pochette de 5 merguez de bœuf et 3 barquettes de 2 steaks hachés.

L'amapien s'engage pour la durée totale du contrat sur les quantités choisies lors de la conclusion du contrat.

Les distributions auront lieu : 2023 : 10 novembre

**2024** : 12 janvier / 8 mars / 3 mai / 5 juillet

*Le producteur s'engage à produire dans le respect de la charte des AMAP (Consultable sur internet à l'adresse : <http://www.reseau-amap.org/docs/chartedesamap.PDF>).*

*Les amapiens reconnaissent que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture biologique et peuvent nuire à la production, et par conséquent, à la quantité distribuée et acceptent d'assumer ces risques, sachant toutefois qu'ils recevront leur juste part de production.*

### Les distributions et l'engagement de l'amapien

**L'amapien s'engage à prendre au moins un colis de son choix à chaque distribution.**

**L'amapien s'engage à assurer au moins 1 distribution sur la durée du contrat.** Pour cela, il s'inscrira sur le planning lors des distributions ou s'adressera au tuteur du contrat. Si en fin de distribution, votre commande reste non réclamée, elle pourra être distribuée entre les amapiens présents et ne vous sera pas remboursée.

Le producteur, ou toute autre personne de son équipe, s'engage à être régulièrement présent lors des distributions.

Les distributions ont lieu les vendredi soir de 18h30 à 19h30 à Mûrs-Erigné ou dans tout autre lieu sur décision conjointe des responsables et du producteur.

### Mode de règlement

Le principe de l'Amap reposant sur l'avance, le paiement s'effectue à raison **de 1 chèque par colis commandé à chaque date de livraison** (si plusieurs colis sont commandés à la même date de livraison, un seul chèque est nécessaire). Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre d'EARL **TOUCHET** et devront être remis au tuteur en même temps que le contrat. Merci d'annoter au dos du chèque le nom du colis correspondant.

### Résiliation

Toute résiliation sera étudiée conjointement par le producteur et les membres du conseil collégial de l'association en fonction des motifs de rupture du contrat avancé par les parties.

<b>L'Amapien :</b> Nom / Prénom : Adresse :  Tél : @ : Nb de chèques (1 chèque par colis) :	<b>Le producteur :</b>  <b>La ferme de François - EARL Touchet</b> <b>49800 Brain sur l'Authion</b>
---	--

**Contrat BŒUF – VEAU 2023 -2024**  
*(A conserver par le tuteur)*

	BOEUF			MINI MIX	VEAU
	TRADITION 8 KG 117.60€ (14.70€/kg)	FAMILLE 8 KG 127.20€ (15.90€/kg)	GRILLADE 8 KG 130€ (16.25€/kg)	45€	GOURMET 6 KG 97.80€ (16.30€/kg)
<b>10 novembre 2023</b>					
<b>12 janvier 2024</b>					
<b>8 mars 2024</b>					
<b>3 mai 2024</b>					
<b>5 juillet 2024</b>					

Fait à ....., en deux exemplaires.

Les deux exemplaires, signés par l'amapien sont remis au tuteur. Ce dernier les remet globalement au producteur pour signature. Le producteur garde un exemplaire, l'autre exemplaire revient au tuteur.

*Date et signature de l'amapien qui reconnaît être à jour de sa cotisation  
 et avoir pris connaissance des conditions en feuille 1*

*Date et Signature du producteur*

<b>L'Amapien :</b> Nom / Prénom : Adresse :  Tél : @ : Nb de chèques (1 chèque par colis) :	<b>Le producteur :</b>  <b>La ferme de François - EARL Touchet</b> <b>49800 Brain sur l'Authion</b>
---	--

**Contrat BŒUF – VEAU 2023 -2024**  
*(A conserver par le tuteur)*

	BOEUF			MINI MIX	VEAU
	TRADITION 8 KG 117.60€ (14.70€/kg)	FAMILLE 8 KG 127.20€ (15.90€/kg)	GRILLADE 8 KG 130€ (16.25€/kg)	45€	GOURMET 6 KG 97.80€ (16.30€/kg)
<b>10 novembre 2023</b>					
<b>12 janvier 2024</b>					
<b>8 mars 2024</b>					
<b>3 mai 2024</b>					
<b>5 juillet 2024</b>					

Fait à ....., en deux exemplaires.

Les deux exemplaires, signés par l'amapien sont remis au tuteur. Ce dernier les remet globalement au producteur pour signature. Le producteur garde un exemplaire, l'autre exemplaire revient au tuteur.

**Date et signature de l'amapien qui reconnaît être à jour de sa cotisation  
et avoir pris connaissance des conditions en feuille 1**

**Date et Signature du producteur**